



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rég.
Mor.
be

22073681

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 14/06/2022

Le Greffier

N° d'entreprise : 862 775 210

Nom

(en entier) : LA TERRIENNE DU CREDIT SOCIAL SC

(en abrégé) :

Forme légale : SC

Adresse complète du siège : Rue Porte Haute, 21 à 6900 MARCHE

Objet de l'acte : Assemblée générale Ordinaire 10 juin 2022 - Nomination d'un Réviseur d'entreprises pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale de « La Terrienne du Crédit Social » SC, conformément aux dispositions de ses statuts et en conformité avec toutes dispositions légales, désigne aux fonctions de commissaire pour une durée de 3 ans se terminant lors de l'Assemblée Générale amenée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 décembre 2024, la société « KNAEPEN LAFONTAINE Réviseurs d'entreprises », dont le siège social est établi Chaussée de MARCHE, 585 à 5101 ERPENT, ayant opté pour la forme d'une SRL et agréée par l'IRE sous le n° B00255 et qui sera représentée par Monsieur Philippe KNAEPEN, lui-même agréé par l'IRE sous le n° A02378.

Les clauses reprises dans le descriptif technique annexé à la demande sont de stricte application.

Les honoraires de mandat s'élèveront à 6.500,00 €, hors TVA, par exercice (2022, 2023 et 2024) et comprendront le contrôle et la certification des comptes ainsi que les impositions éventuelles de la tutelle.

Philippe FRERE,
Directeur-gérant.

Déposé en même temps : procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10/06/2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).